

Angoulême, le 22 février 2023



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

Le Président

A

Madame, Monsieur, le Maire
Madame, Monsieur le Président

Nos réf. : EV/MB – LET.2023.02.21

Affaire suivie par : Mme Edith VERGEZ, directrice du pôle GRH

☎ : 05.45.69.70.03

✉ : e.vergez@cdg16.fr

Objet : Promotion interne – Année 2023

Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue,

Depuis 2021, les promotions internes ne sont plus soumises à l'avis de la commission administrative paritaire compétente, mais doivent tenir compte des lignes directrices de gestion en la matière, arrêtées par le Président du Centre de Gestion, après avis du Comité Technique placé auprès du Centre, et des comités techniques locaux.



L'ensemble des documents relatifs à la promotion interne (lignes directrices de gestion, dossiers à compléter...) sont disponibles sur notre site internet, rubrique « En ce moment », « Promotion interne ».

La détermination du nombre de promotions possibles est, en revanche, toujours la résultante de l'application de la **réglementation nationale applicable** à notre périmètre :

- Soit, du fait des recrutements restants ou intervenus depuis les dernières listes d'aptitude établies au titre de la promotion interne pour chacun de ces grades ;
- Soit, au titre d'une règle dérogatoire ;
- Soit, en l'absence de quota.

Seront donc examinées en 2023 les promotions suivantes :

GRADES	Nombre de postes ouverts au titre de la promotion interne 2023
Filière administrative	
Attaché (fonctionnaires de catégorie B : au choix)	3 promotions
Attaché (fonctionnaires de catégorie A : au choix)	7 promotions

GRADES	Nombre de postes ouverts au titre de la promotion interne 2023
Filière administrative (suite)	
Rédacteur (au choix ou après examen professionnel prévu par l'ancien statut) Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (après examen professionnel)	6 promotions (à répartir entre les deux grades et pour l'ensemble des modes d'accès)
Filière culturelle	
Conservateur de bibliothèques	1 promotion
Professeur d'enseignement artistique (après examen professionnel)	1 promotion
Filière sportive	
Educateur des activités physiques et sportives (après examen professionnel) Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe (après examen professionnel)	9 promotions (à répartir entre les deux grades)
Filière technique	
Technicien (au choix) Technicien principal de 2 ^{ème} classe (après examen professionnel)	4 promotions (à répartir entre les deux grades et pour l'ensemble des modes d'accès)
Agent de maîtrise (au choix)	Non contingenté
Agent de maîtrise (après examen professionnel)	76 promotions

Si vous souhaitez proposer un agent dans le cadre de la promotion interne, vous trouverez ci-joint une fiche de procédure, afin de vous accompagner dans l'application de cette nouvelle instruction, ainsi qu'un rappel des conditions statutaires à remplir.

Les dossiers, accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives demandées, sont à retourner aux services du Centre de Gestion au plus tard le **vendredi 31 mars 2023**, selon l'une des modalités suivantes :

- Par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) ;
- Par courriel, à l'adresse cdg16@cdg16.fr (réception du mail à la date du 31 mars 2023) ;
- Déposés sur site ou dans la boîte aux lettres (avant 12 heures 00).

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais seront déclarés recevables.

Le pôle gestion des ressources humaines se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue, Madame, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Le Président,



M. Patrick BERTHAULT

